

Lutter contre la précarité alimentaire dans les centres sociaux



Bilan de mise en œuvre au sein de 9 centres sociaux en Loire et Haute-Loire

Document de synthèse

Réalisé en 2023 par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) pour le compte de la Fédération des Centres Sociaux de la Loire et la Haute-Loire, le présent bilan capitalise **autour de la mise en œuvre et les premiers impacts de projets de lutte contre la précarité alimentaire au sein de 9 centres sociaux en Loire et Haute-Loire.**

CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La **Fédération des centres sociaux de Loire et Haute-Loire**, réunissant **39 centres sociaux et 5 espaces de vie sociale**, mène des actions depuis de nombreuses années en utilisant **l'alimentation pour développer localement le pouvoir d'agir et le lien social**, via des **repas et du jardinage**.

En 2021, 9 centres sociaux de la Fédération déposent en consortium le projet Mieux Manger avec les centres sociaux (Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté), retenu pour un montant de 226 000 euros¹. Le projet a pour spécificité de financer une multitude d'actions avec pour objectif de permettre l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité, **chaque centre social portant entre 2 et 5 actions, en majorité entièrement nouvelles pour eux.**

Entre octobre 2022 et novembre 2023, plusieurs outils de collecte ont été mobilisés pour rendre compte de ces actions : des diagrammes logiques d'impact, des entretiens qualitatifs tous les 3 mois avec les porteurs des actions, des indicateurs remontés par les centres sociaux et des questionnaires remplis par les bénéficiaires directs des actions mises en place, avec 263 personnes interrogées.

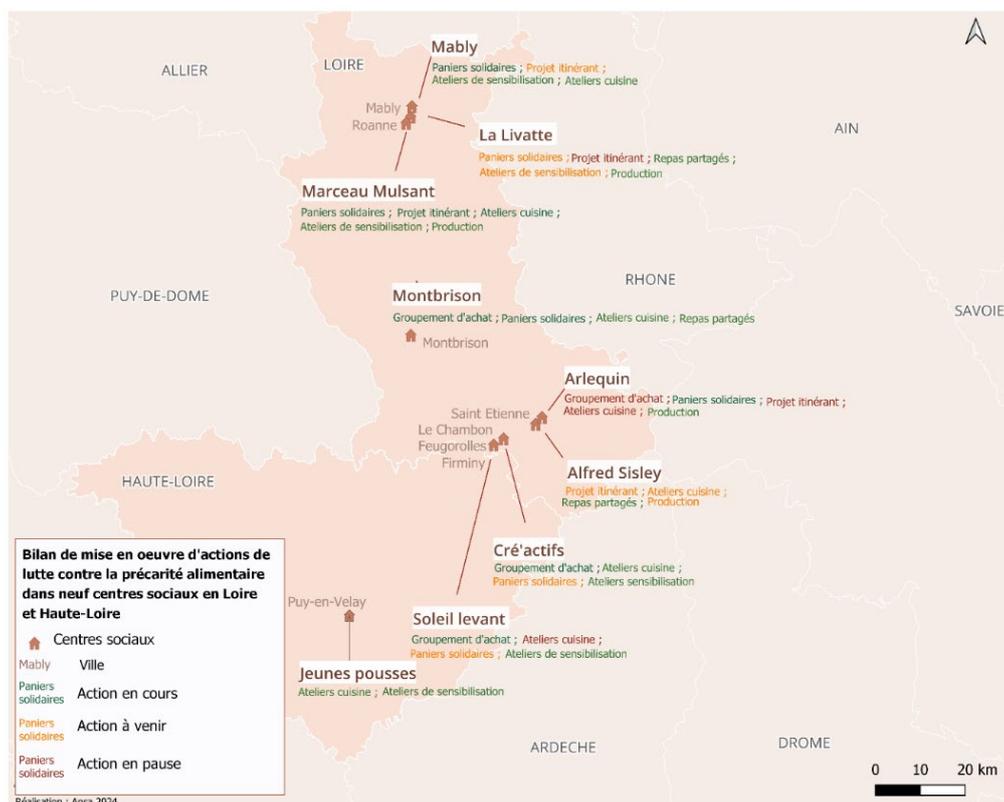
Le bilan de mise en œuvre, s'il présente à ce jour des limites au regard du peu de recul sur les actions (moins d'un an d'existence) et du nombre de bénéficiaires touchés à date (novembre 2023), propose une photographie des actions et une analyse des premiers effets.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS PORTEES PAR LES 9 CENTRES SOCIAUX ET ENSEIGNEMENTS.....	2
EFFETS DES PROJETS SUR LES CENTRES SOCIAUX.....	4
EFFETS DES PROJETS SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE.....	8

¹ Pour un budget prévisionnel total de 378 675 euros. Le montant est réparti entre les 9 centres sociaux, la Fédération (coordination) et l'Ansa (capitalisation).

1. VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS PORTÉES PAR LES 9 CENTRES SOCIAUX ET ENSEIGNEMENTS

Les 9 centres sociaux et leurs projets de lutte contre la précarité alimentaire ont mis en place :



SYNTHÈSE DES 9 PROJETS – ETAT D'AVANCEMENT EN NOVEMBRE 2023

Actions	Alfred Sisley	Arlequin	Cré'Actif	Jeunes Pousses	La Livatte	Mably	Marceau Mulsant	Montbrison	Soleil Levant
Groupement d'achat		✓	✓					✓	✓
Paniers solidaires		✓	✓		✓	✓	✓	✓ → ✗	✓
Projet itinérant (aller vers, cuisine mobile, épicerie itinérante)	✓	✗			✗	✓	✓		
Ateliers cuisine	✓	✗	✓	✓		✓	✓	✓	✗
Repas partagés	✓				✓			✓	
Ateliers ou actions de sensibilisation/pédagogie			✓	✓	✓	✓	✓		✓
Production (jardin, ferme)	✓	✓			✓		✓		

Légende

- Action en cours
- Action à venir
- Action en pause



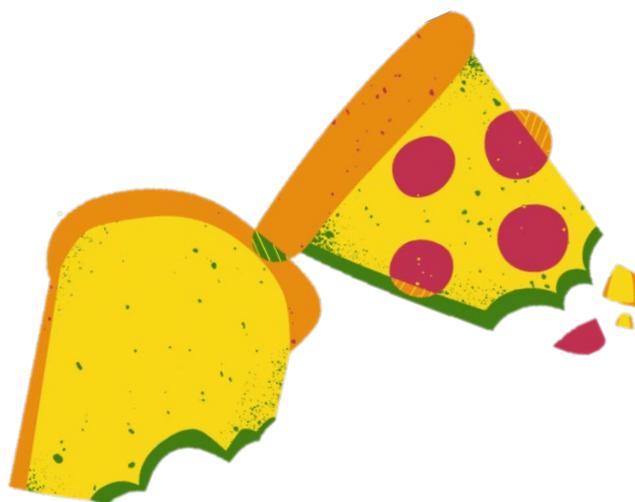
Les difficultés rencontrées

<p>Des difficultés de ressources humaines (Pour 6 centres sociaux)</p>	<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des créations de postes nécessaires avec des processus de recrutements plus longs qu'anticipé Turn-over des équipes Des postes dépendants de financements de courtes durées Difficultés RH des partenaires opérationnels <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fatigue des équipes par la surcharge de travail Frein au démarrage des actions et à leur continuité
<p>Des difficultés logistiques (En particulier pour 5 centres avec des actions itinérantes)</p>	<p>Sur les 5 centres mettant en place des actions itinérantes, un seul a pu démarrer son activité, les autres ont été empêchés par des contraintes logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Délais pour la réalisation de devis Retards de livraison Délais d'obtention d'autorisations / de réponses administratives externes <p>Les contraintes de locaux constituent également une difficulté logistique importante.</p>
<p>Des difficultés de mobilisation dans un contexte inflationniste</p>	<p>Contexte : Une inflation forte sur les produits alimentaires : +12,7% entre juillet 2022 et 2023</p> <p>Conséquence : Un frein supplémentaire pour mobiliser des publics en situation de précarité, en particulier sur les actions de groupements d'achats... ou des personnes plus aisées financières pour garantir la mixité sur les actions de paniers solidaires</p>

Si les centres sociaux engagés dans ce projet ont rencontré des difficultés communes dans la mise en œuvre de leurs actions, ils montrent surtout **une capacité à contourner les freins rencontrés, adapter les actions** et à faire avec les moyens du bord. Ce constat est à relier avec **la nature même du travail des centres sociaux**, c'est-à-dire leur aptitude à **construire des projets au fil de l'eau avec l'ensemble des parties prenantes du territoire** – notamment les habitants - et de manière **contrainte par le peu de moyens à disposition**.

Un enseignement : le temps de l'action

La mise en œuvre des projets par les centres sociaux nécessite un **temps long de structuration**, aussi lié aux moyens restreints, à une adaptation constante des actions, à la construction de partenariats au fil de l'eau, et une temporalité qui n'entre pas forcément en adéquation avec des conventionnements d'un an.



2. EFFETS DES PROJETS SUR LES CENTRES SOCIAUX

L'effet des nouvelles pratiques de repérage des centres sociaux sur la mixité des publics

Plusieurs centres sociaux **n'identifiaient pas ou peu de publics en situation de précarité** – notamment alimentaire – parmi les publics de leur centre social et ont pour objectif de faire du repérage pour assurer une mixité des publics mobilisés au sein de leurs nouvelles actions. Les centres qui mobilisent déjà un public précaire axent leurs actions sur la **mixité culturelle et intergénérationnelle**.

Différentes pratiques sont mises en œuvre par les centres sociaux pour toucher un public plus large :

- Des **partenariats locaux avec des associations pour le repérage des publics prioritaires** (Exemple : l'EVS Jeunes Pousses a pu mobiliser un public en situation de précarité grâce au partenariat mis en place avec l'association Dis-Moi), avec **des travailleurs sociaux du département, du CCAS ou auprès du service ville de la politique de la ville**
- **Des actions d'aller-vers** : Réunions publiques sur l'espace public, notamment en quartier politique de la ville (QPV), repas partagés dans l'espace public, action de portage de parole dans l'espace public et actions hors-les-murs avec les équipements itinérants et floqués du centre social
- **Des actions de sensibilisation et des diagnostics des besoins**
- **L'organisation d'évènements** (Exemple : le Festi-Livatte)
- **Des outils de communication** : affiches, flyers, LinkedIn, Facebook

Les actions « hors les murs » et les affichages sont des leviers efficaces pour mobiliser des personnes au sein des ateliers.

31% des 283 personnes interrogées ont connu l'activité lors d'une autre activité organisée à l'extérieur



19% par de l'affichage

La lutte contre la précarité alimentaire comme mission structurante des centres sociaux

Pour les centres sociaux qui travaillaient déjà sur l'alimentation avant 2022, le financement de nouvelles actions et/ou renforcement d'actions existantes permet **d'inscrire de manière plus marquée la lutte contre la précarité alimentaire dans leurs stratégies** avec une structuration de la vie du centre autour de l'alimentation et des actions fréquentes.



Ça a influé aussi la vie du centre. C'était un sujet déjà présent, il y avait l'atelier cuisine, mais en 2023 c'est devenu un peu le sujet de l'année ».

Citation du centre social Marceau Mulsant

L'intégration de nouvelles actions en lien avec l'alimentation a permis d'encourager la **transversalité** des actions en interne et, par là, la **mixité** des publics. La participation aux ateliers en lien avec l'alimentation représente une **première entrée** pour encourager la participation à d'autres activités des centres sociaux.

La création de dynamiques de participation citoyennes

Plusieurs bonnes pratiques pour favoriser la participation des personnes ont pu être observées :

1 Le pilotage et/ou la mise en forme d'action

par les adhérents eux-mêmes (paniers solidaires et préparation des P'tits festins au centre social Montbrison ; préparation des Restos éphémères et jardin partagé au centre social La Livatte)

2 Les diagnostics des besoins des personnes en amont du projet

(Cré'actifs, Soleil Levant, Mably)

3 La mise en place d'instances de concertation et de pilotage

(Commission Alimentation et Précarité du centre social Soleil Levant, Comité de pilotage de Montbrison), avec un fort impact sur la confiance des personnes qui peuvent s'exprimer et être écoutées

4 Des temps de bilan et d'échange pour faire évoluer les actions

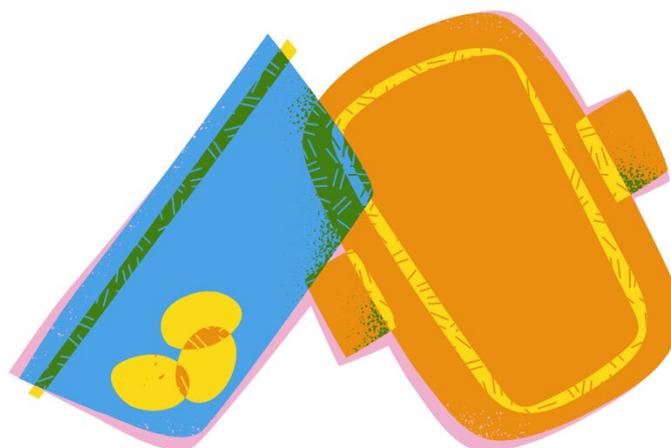
(Marseau Mulsant sur les paniers solidaires)



La montée en compétences des équipes sur la thématique de la précarité alimentaire

Les centres sociaux ont mis en place des **formations pour faire monter en compétences leurs équipes sur la thématique de la précarité alimentaire** :

- **Formations sur la mise en place des ateliers cuisine** (éléments théoriques sanitaires sur les DLCS, DLUO, etc ; astuces anti-gaspillage...)
- **Formations par l'association VRAC** pour la mise en place des actions de groupement d'achat



L'identification des centres sociaux comme acteurs de l'écosystème de la lutte contre la précarité alimentaire et de nouveaux partenariats

La mise en œuvre d'actions de lutte contre la précarité alimentaire pousse les centres sociaux à **créer de nouveaux partenariats avec les acteurs investis sur leur territoire**, pour le repérage de publics ou pour une collaboration plus opérationnelle : réseau VRAC, Réseau Cocagne, bailleurs, têtes de réseau de l'aide alimentaire, commerces de proximité, institutions, partenaires orienteurs...

Les centres sociaux sont également progressivement identifiés : ils sont sollicités par des associations ou des acteurs institutionnels pour **porter de nouveaux projets** (c'est le cas des trois centres sociaux du Roannais, approchés par le PAT du Roannais pour répondre à l'appel à projet Mieux Manger pour Tous) **ou participer à des instances de coordination départementale portées par l'Etat (en Loire et Haute-Loire)**.

Les centres sociaux, coordonnés par la Fédération des centres sociaux, ont également développé entre eux un réseau pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles actions, partager des réflexions ou des bonnes pratiques. Plusieurs projets sont ainsi menés ensemble par les centres sociaux engagés dans cette démarche.

3. EFFETS DES PROJETS SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Les personnes en situation de vulnérabilité ont développé de nouveaux cercles de sociabilité

La mise en place d'activités en lien avec l'alimentation permet de créer **des espaces conviviaux créateurs de lien social**, parfois avec une mixité culturelle et intergénérationnelle.

Des liens se créent entre les participant-es au sein du centre social, et perdurent en dehors :



L'activité permet aux personnes qui sont seules de ne plus l'être pendant un moment. Ça permet aussi de connaître des gens qui sont seuls ».

- Une personne âgée participant à un Resto éphémère (La Livatte), ayant connu l'activité grâce à une action hors les murs

Les personnes en situation de vulnérabilité ont acquis de nouvelles compétences et changé de regard sur leurs capacités

Les ateliers cuisine mis en place par les centres sociaux ont permis aux personnes accueillies de découvrir de nouveaux plats et produits, et de développer de nouvelles compétences culinaires. Des premiers changements d'habitude de consommation peuvent être observés, et seront à confirmer sur le long terme.

Les personnes en situation de vulnérabilité ont un meilleur accès à des produits alimentaires de qualité

Avec le développement d'une offre alimentaire (paniers ou groupements d'achats), 6 centres sociaux (Montbrison, Mably, Marceau Mulsant, Soleil Levant, Cré'actifs, l'Arlequin) ont pu permettre aux personnes participantes d'avoir accès à une **alimentation de meilleure qualité à faible coût**. Les premiers retours de questionnaires auprès des publics interrogés montrent que :

- **80%** des personnes sont satisfaites de la quantité de produits proposés,
- **97%** sont satisfaites du prix des produits,
- **88%** des personnes déclarent que les actions leur permettent d'accéder à des produits de meilleure qualité, (bio, locaux) qu'elles n'auraient pas acheté autrement.

Ces premiers retours ont aussi permis d'identifier deux axes d'amélioration :

- Travailler sur la **diversité de l'offre**, le choix et la disponibilité de plus de produits frais
- **Augmenter la fréquence des distributions** pour avoir un impact plus important sur la consommation et le budget des ménages : un peu moins d'1/3 déclare ne pas faire d'économies

CONCLUSION

Si la question de l'alimentation a toujours été présente dans l'activité des centres sociaux pour travailler le lien social et le bien-être des habitants, on observe aujourd'hui une **montée en puissance de la thématique sous l'angle des questions de précarité**. Elle génère une multiplication des actions des centres, la mise en cohérence de ces actions, tout en restant **fidèle aux paradigmes historiques des centres sociaux** : les projets mis en place sont éloignés des actions d'aide alimentaire classiques et l'accent est mis sur des **projets multi partenariaux, en mixité, non stigmatisants et favorisant le lien social et le choix des habitants**.

En résumé, les centres sociaux sont des **acteurs intéressants et complémentaires des associations plus « traditionnelles »** de l'aide alimentaire au regard de leurs spécificités :

- Une **proximité forte avec les habitants de leur territoire** induisant une **capacité à créer des espaces de mixité** et **toucher de nouvelles personnes** qui ne pousseraient pas la porte d'une association d'aide alimentaire ou d'un service social.
- Une **appétence forte en matière de participation des personnes concernées** : prise en compte de l'expérience vécue des adhérents, participation encouragée aux espaces de gouvernance.
- Un **dynamisme et une flexibilité** dans la mise en œuvre de projets expérimentaux.
- Un ancrage fort dans le tissu avec de nombreux partenariats noués dans le cadre des différentes activités des centres.



POUR TOUT
RENSEIGNEMENT ET CONTACT

www.solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives
28, rue du Sentier 75002 Paris
Tél. : 01 43 48 65 24

COSNIER Leelo

leelo.cosnier@solidarites-actives.com



SOLCHANY Sarah

sarah.solchany@solidarites-actives.com

